Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Entreprises du BTP : intégration du risque canicule



Depuis 1947, les salariés du secteur du BTP confrontés à des situations d'intempéries peuvent bénéficier d'arrêts de travail pris en charge par un régime d'indemnisation. Ces intempéries « historiques » étaient jusqu'alors les suivantes : gel, verglas, pluie, neige et vent fort.

Le risque dit « canicule », lié aux épisodes de forte chaleur, ne figurait toutefois pas dans cette liste.

Ce risque canicule pouvait toutefois faire l'objet d'une prise en charge à titre exceptionnel dans le cadre d'un système dérogatoire relevant du CIBTP*. Ce mécanisme était devenu difficilement soutenable avec le nouveau contexte climatique et l'exigence légitime de protection des salariés

A ce titre et face à une plus forte récurrence des épisodes de chaleur intense, les organisations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

professionnelles du BTP ont souhaité que le risque canicule soit ajouté à cette liste « historique » limitative des risques indemnisés.

C'est ainsi que par décret du 28 juin 2024**, le risque canicule a été intégré aux articles D.5424-7 et suivants du Code du travail. Il rejoint ainsi les autres risques précités dans cette liste limitative.

Ce risque canicule, dont certaines modalités doivent encore être précisées par arrêté, est susceptible de survenir pendant la période de veille saisonnière courant du premier juin au quinze septembre de chaque année.

Sa survenance doit satisfaire à l'une des conditions suivantes (lesquelles peuvent naturellement se cumuler) :
– Le département concerné doit être placé sous alerte canicule orange ou rouge par les services de Météo France
ou
– Le préfet du département peut ordonner par arrêté la suspension des activités affectées par la canicule.

Les conditions de prise en charge de ce nouveau risque canicule sont également adaptées par rapport aux risques déjà indemnisés. Les règles de remboursement reposent sur une prise en charge provisoire puis un remboursement définitif affecté d'un coefficient spécifique au risque canicule.

L'objectif louable des organisations professionnelles du BTP et du ministère du Travail consiste à indemniser au mieux les entreprises sans pour autant réduire le niveau de couverture des risques dit « historiques » et sans modifier le taux de cotisation au régime.

Les entreprises de la région, et notamment les divers corps de métiers particulièrement exposés à ce type de risques (maçons, charpentiers, couvreurs, étancheurs, etc), pourront bénéficier dès à présent de ce nouveau régime et permettre à leurs salariés de ne pas s'exposer aux risques induits par la canicule sur les chantiers (insolations, déshydratations, etc.), préservant ainsi leur sécurité et leur santé au travail.

*CIBTP : Régime de Chômage Intempéries du BTP
** Décret 2024-630 relatif au régime particulier d'indemnisation des salariés par les entreprises du bâtiment et des travaux publics en cas d'arrêt de travail occasionné par les intempéries

Fédération BTP 84 : « Nous gardons espoir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

malgré les difficultés liées à l'inflation »



La Fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse (FBTP 84) vient d'organiser son assemblée générale dans l'enceinte du Palais des Papes. L'occasion de fêter les 120 ans de la Fédération, mais aussi de rappeler les difficultés auxquelles le secteur fait face depuis plusieurs mois.

« Nous n'avons pas connu une pareille crise depuis plusieurs années », débute Christian Pons, président de la FBTP 84. Même si l'invasion de l'Ukraine en février dernier a grandement accéléré ces difficultés, la hausse des prix des matériaux date de plus longtemps.

L'augmentation de l'économie mondiale à cause de la crise du Covid-19 a également joué une grande

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

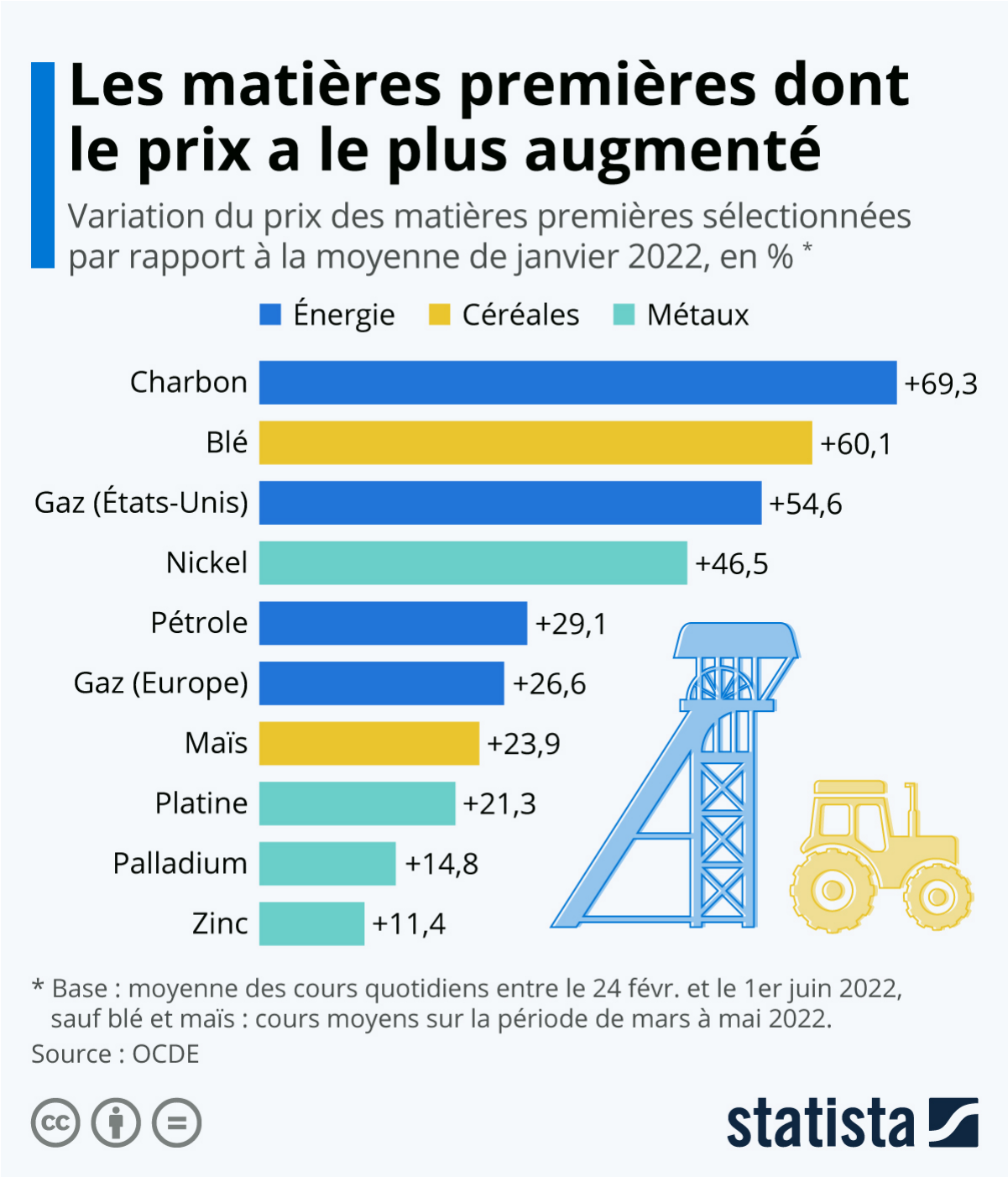
part dans cette inflation, avec des coûts de transport international qui ont explosé, des matériaux qui, eux aussi, requièrent de débourser de plus en plus, notamment ceux qui nécessitent de l'énergie comme les enrobés ou encore les engins.

Des difficultés qui s'empilent…

En 2020, le prix moyen du litre de gazole s'élevait à 1,16€, selon Total Energie, contre environ 2,12€ aujourd'hui. Les engins du secteur du BTP consomment en moyenne 400 litres de gazole par jour chacun, ce qui veut dire qu'il déboursait environ 460€ par engin par jour il y a deux ans, contre près de 850€ aujourd'hui, soit près du double. Cette augmentation est en accord avec la hausse de nombreuses matières premières.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Le coût global de la construction a, quant à lui, augmenté entre 10 et 12%, mais également les produits isolants qui, eux, ont subi une hausse de 15%. Aujourd'hui, l'isolation des habitations est plus que nécessaire pour le confort de tous, que ce soit en hiver, mais aussi en été où les températures grimpent en flèche.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

« Pendant combien de temps allons-nous encore tenir bon ? »

Les membres de la Fédération du BTP de Vaucluse

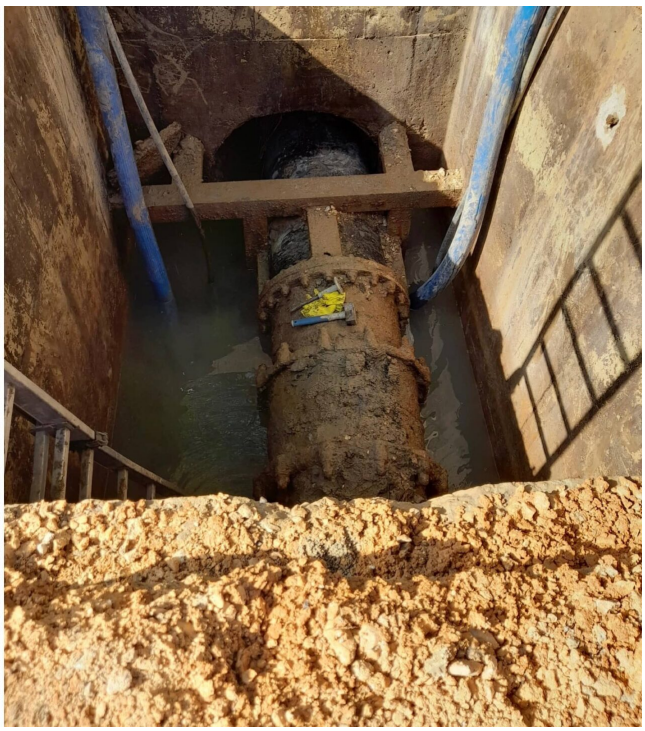
Le secteur du BTP déplore une augmentation générale d'environ 12%. Des prix de matières premières en hausse face à des commandes qui elles, ont des prix fermes et non-révisables. En réponse, les acteurs du BTP demandent une adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. S'ajoutent à cela les problèmes de main-d'œuvre avec un secteur qui peine à embaucher.

...et viennent entraver le bon fonctionnement des chantiers

Toutes ces difficultés en amont engagent des conséquences qui peuvent être désastreuses une fois sur le terrain. Christian Pons a notamment rappelé l'incident qui a eu lieu à Carpentras au début du mois de mai.

Alors que des techniciens tentaient de réparer la fuite d'une canalisation depuis plusieurs jours, celle-ci a fini par casser. Cependant, les fournisseurs des entreprises en opération sur les lieux étaient en rupture de stock des tuyaux nécessaires à cette réparation. « La ville de Carpentras a failli être totalement privée d'eau », explique le président de la FBTP 84. Heureusement, les entreprises locales ont été solidaires et ont fourni le matériel manquant pour éviter le pire.





Les équipes du Syndicat Rhone Ventoux, de Suez et de l'entreprise EHTP se sont relayées pendant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

plusieurs jours afin de mener à bien ce chantier. 120m de nouvelles conduites ont été posés pour remplacer la canalisation cassée. ©DR

120 ans de difficultés, 120 ans d'espoir

Malgré toutes ces contraintes, la FBTP 84 ne perd pas espoir. Après 120 années à représenter les entreprises du BTP, le constat est toujours le même : ce n'est pas la première fois que le secteur doit faire face à une inflation, et ce ne sera sûrement pas la dernière. Pourtant, il se relève à chaque fois.

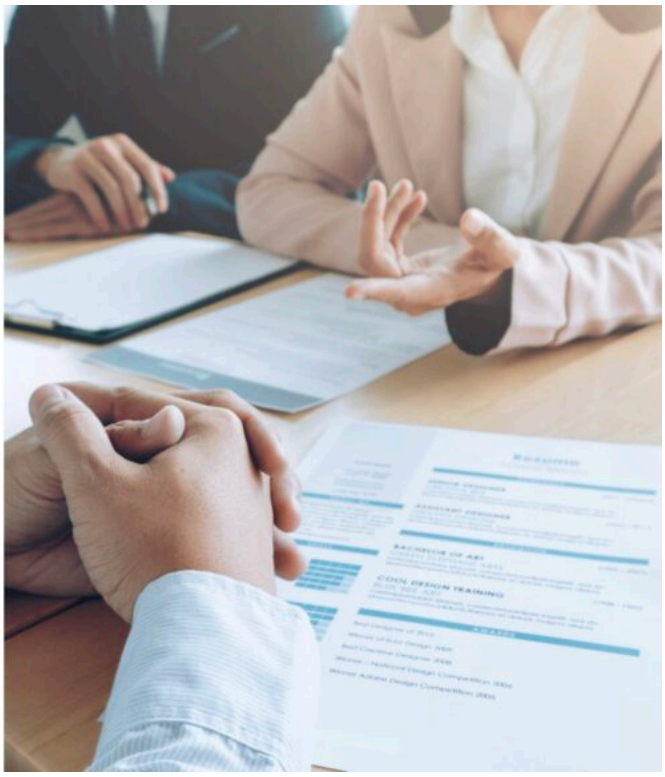
> « Les mêmes problèmes reviennent mais nous sommes toujours là. »
>
> *Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse*

Aujourd'hui, la Fédération voit la lumière au bout du tunnel grâce aux travaux à hauteur de 300 millions d'euros qui vont devoir être effectués prochainement en Vaucluse. Ces travaux comprennent notamment l'amélioration du carrefour de Bonpas, le quartier Avignon-Confluences ainsi que la deuxième phase du tramway à Avignon. Même si l'année 2022 va encore être difficile pour les entreprises du BTP, la Fédération garde l'espoir que la situation se stabilise l'année prochaine.

La société d'intérim Randstad recrute 70 personnes en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Le groupe d'entreprises d'intérim Randstad recrute 300 personnes en région Paca, dont 70 en Vaucluse en CDI-Intérimaire. Cette campagne de recrutement concerne les secteurs d'activité du BTP, du transport-logistique, de l'industrie et du tertiaire.

Les débutants comme les personnes qui disposent déjà d'une expérience professionnelle peuvent candidater aux postes proposés par Randstad. Les profils les plus recherchés par les entreprises sont les chauffeurs poids lourd et super poids lourd, les électriciens, les ouvriers du bâtiment, les caristes, les téléconseillers, les préparateurs de commandes, les conducteurs d'installations et de machines automatisées, et bien d'autres. Tous les postes à pourvoir sont à découvrir sur le site de Randstad.

Le CDI-Intérimaire est une forme de contrat qui permet au collaborateur de bénéficier de la sécurité et des avantages du CDI tout en gardant la flexibilité de l'intérim. « Les entreprises apprécient l'agilité de nos collaborateurs et collaboratrices en CDI-Intérimaire : 70 % des ruptures de CDI-I sont suivies d'une embauche en CDI », explique Angeline Bouquet, responsable du centre de gestion des compétences Randstad de la région Paca.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

BTP : 600 postes à pourvoir en Paca



Dans le cadre de la 4e édition des Vendredis du BTP ce vendredi 29 janvier, Manpower déploie une grande campagne de recrutement dans 16 agences du Sud de la France dont celle d'Avignon.

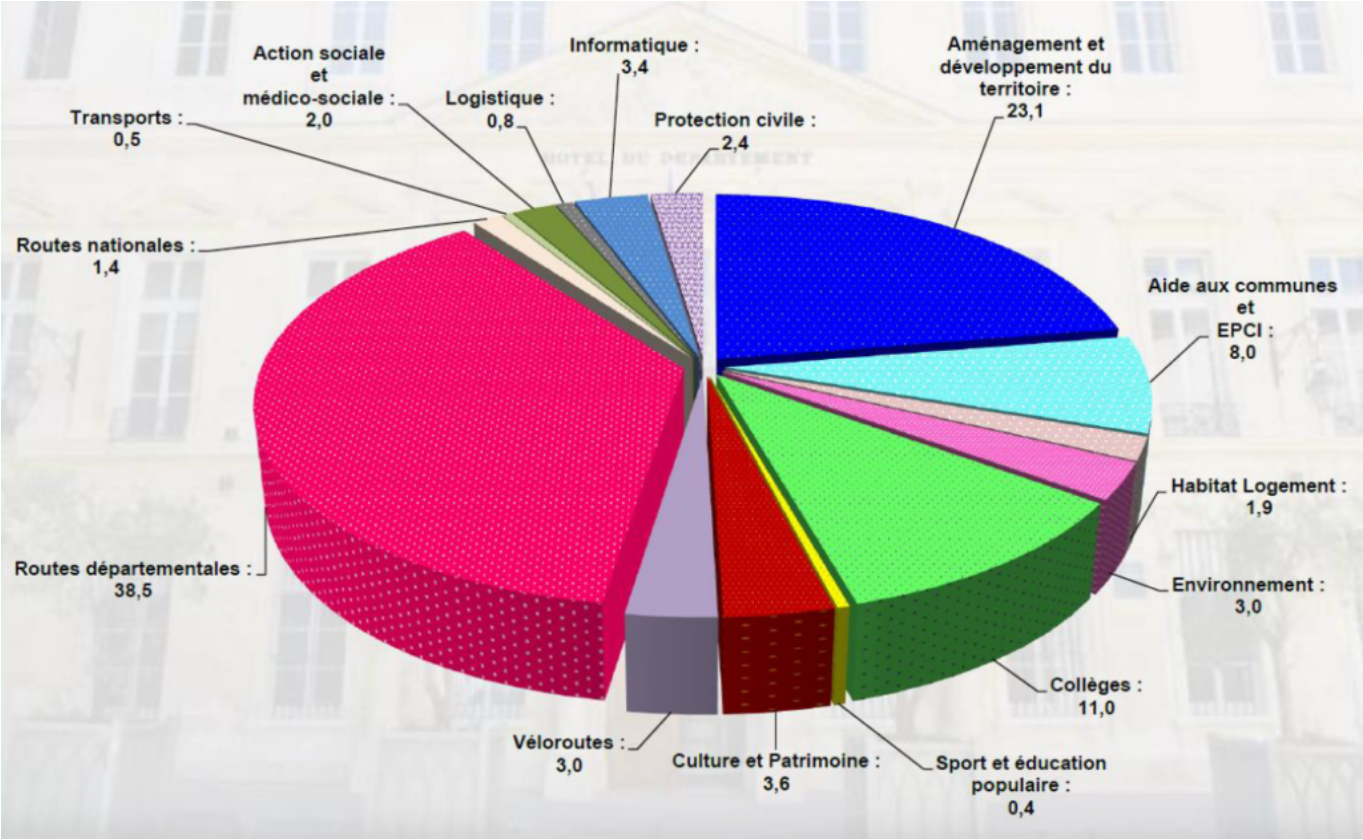
Tout au long de la journée, les agents de Manpower présenteront les différentes opportunités d'emploi dans les métiers du BTP. Différents postes en CDI, CDI intérimaire, CDD, intérim et alternance sont à pourvoir : maçons, finisseurs, coffreurs, couvreurs, charpentiers, électriciens, menuisiers, plaquistes, plombiers, conducteur d'engin et manœuvre. Les candidats doivent venir munis d'un CV et d'un masque, crise sanitaire oblige.

Agence d'intérim Manpower. 6, Avenue de la Gare Immeuble Kaelis. Avignon. Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h. 04 90 14 36 30.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Le Conseil départemental de Vaucluse va investir 107 M€ en 2021



Christian Pons avait invité Thierry Lagneau, en tant que vice-président, à présenter les projets d'investissement du Conseil départemental. Empêché, l'élu a confié la divulgation des chiffres et projets à Christophe Lauriol et Murielle Mazuy respectivement directeur-général adjoint en charge du Pôle aménagement et directrice des Bâtiments et architecture également au pôle aménagement du Conseil départemental de Vaucluse.

Synthèse

«Les indicateurs mensuels fournis par nos adhérents sont préoccupants, résume Christian Pons. Nous avons consommé notre réserve de travaux. Pour conserver les emplois, les chefs d'entreprise sacrifient la trésorerie qui s'effondre parce qu'il y a de moins en moins d'appels d'offre. Dans un même temps, travailler à bas prix est suicidaire ! La reprise qui devait se faire par le levier de la commande publique n'est pas au rendez-vous. Nous devons donc identifier la problématique et vous alerter pour faire évoluer,

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

urgemment, la situation.»

107M€ d'investissement du Département

«Maurice Chabert, président du Conseil départemental, renouvelle ses investissements à la même hauteur que 2019, et le budget 2021 bénéficiera d'une hausse sensible a assuré Christophe Lauriol. Nous prévoyons un budget de 66M€ pour le volet voierie et 23M€ pour le bâtiment. Le budget exécuté sera supérieur aux 70M€ réalisés en 2019. Plus de 30 chantiers sont en cours actuellement.»

Le bloc communal

«Le Plan de relance sur 3 ans, visant de nombreuses politiques publiques, soutiendra particulièrement le bloc communal et nous participerons au plan de relance Etat-Région notamment pour la dénivellation du PN15 (Ndlr : suppression du passage à niveau 15 et mise en sécurité de la RD900 entre le carrefour des glaces et le chemin du Grand palais entre Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue) à hauteur de 14M€.»

Résorption des points noirs routiers

«Nous nous engageons également à la résorption des points noirs routiers comme pour le carrefour de Bonpas, l'échangeur A7/A9 à Orange et soutiendrons la poursuite des projets de travaux de la Léo (liaison Est-Ouest). Les véloroutes bénéficient de toute notre attention particulièrement celles du Calavon pour la section Robion-Cavaillon avec un démarrage des travaux en janvier 2021, la Via Rhôna pour les sections Caderousse-Chateauneuf-du-pape et Sorgues, la passerelle de Sauveterre ainsi que la Via Venaissia entre Pernes-les-Fontaines et Velleron.»

Les accords-cadres

«Enfin, les accords-cadres (bons de commande, en cascade, subséquents) ont représenté environ 1 879 commandes en 2019 pour 6,992M€. Près de 1 508 commandes sont d'ores et déjà prévues à partir de janvier pour 6,835M€.»

Quelques exemples

«Les travaux en cours et à venir sont nombreux, a souligné Murielle Mazuy, comme la construction d'une agence et d'un centre d'entretien et d'exploitation routier à Carpentras pour presque 3M€, la restructuration et l'extension du collège Pays-des-Sorgues pour 3,547M€. La consultation pour la 2e phase de restauration des façades et des couvertures du Palais des papes est en cours pour presque 5M€, ainsi que la construction d'un bâtiment BDM à Apt pour 3,5M€ ou encore le centre d'entretien et d'exploitation routier à Apt pour 2,5M€ … »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Les prochains rendez-vous

Les prochains échanges, prévus courant novembre, se feront avec Laurent Gelle-Lacroix, Directeur Général de l'Aréa Région Sud (Agence régionale d'équipement et d'aménagement, entreprise publique locale d'ingénierie), et Amandine Luciani, directrice opérationnelle et du Développement.

«Il y a urgence à faire travailler nos entreprises !» Christian Pons, président de la Fédé BTP 84



La Fédé BTP 84 demande au secteur public de soutenir l'activité. Les élections municipales puis la pandémie de Covid-19 ont considérablement freiné l'instruction des dossiers comme les autorisations de construire et le démarrage des travaux de structure. Plus rien ne figure à l'horizon 2021 sur les carnets de commandes et la trésorerie des entreprises s'amenuise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

dangereusement.

«On le sait dans le bâtiment, c'est le secteur public qui entraîne l'activité puis le secteur privé suit », prévient Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Alors le professionnel de chez Girard, filiale de Vinci s'arme de son bâton de pèlerin pour inviter toute la sphère capable de le soutenir dans sa tâche en invitant Gilles Ripert, président de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon, Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse ou, encore, le Conseil départemental. Mission ? Faire le point sur les opérations de BTP en cours et s'intéresser de près à l'avancement des dossiers éligibles au Plan de relance.

Secteur public

«Nous procédons régulièrement à des sondages auprès de nos adhérents, entame Christian Pons, qui ont eu lieu en juin, septembre et octobre dont nous proposons la synthèse émanant des entreprises du bâtiment et des travaux publics. Pour sauvegarder nos entreprises et les emplois qu'elles génèrent, il serait souhaitable que les donneurs d'ordre du département accélèrent la sortie de leurs projets d'investissement en équipements structurels alors même que ce 2e confinement vient d'être décrété.»

Covid-19, 2e vague

«Nous ne sommes pas le 17 mars où nous avions été choqués par les propos de Muriel Pénicaud, ministre du Travail (Voir Echo du mardi du 25 mars). Nous étions dénués de tout, ne disposant pas de masques. Nous avions, à l'époque, réalisé une enquête et nous n'avions même pas de quoi tenir une semaine ! Aujourd'hui la situation est différente. La 3e version du guide de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) édicte toutes les procédures d'intervention permettant aux entreprises d'agir en toute sécurité. Comme l'a souligné Jean Castex, Premier ministre, nous sommes l'un des fers de lance de l'économie et devons continuer à activer cette chaîne de l'industrie qui compte dans et pour notre pays.»

Les enquêtes mensuelles de conjoncture

«Les enquêtes menées auprès des adhérents fin juin, septembre et octobre montrent, chaque mois, une nette dégradation de l'activité due à la baisse de la consultation des appels d'offre. Le niveau de la trésorerie continue de diminuer, même si les entreprises résistent pour maintenir l'emploi. Ces 'remontées de terrain' font également état de l'accroissement des problèmes liés à la Covid-19, comme de la diminution du carnet de commandes avec des prix qui chutent, du coût du reste à charge (mesures sanitaires de la Covid-19) sur les chantiers en cours et du personnel qui connaît des problèmes de garde d'enfant et de santé.»

La consultation des appels d'offre en chute

«Le nombre de consultations des appels d'offre diminue tout aussi sensiblement étant qualifié, par les entreprises vauclusiennes, d'insuffisant, voire de très insuffisant. En cause ? La baisse des consultations du secteur public et la sur-règlementation française qui freinent l'activité. Le prix des marchés attribués

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

chute, les chefs d'entreprise prenant des chantiers qui vont grever leur trésorerie car ils veulent faire travailler leurs salariés.»

> **«Cette situation exceptionnelle et grave nous enjoint à demander la simplification administrative. Cette sur-réglementation est une malédiction !» Christian Pons**

Plan de relance

«Aujourd'hui, nous sommes tous volontaires pour que l'économie ne décroche pas mais, pour cela, il faut trouver des solutions : accélérer la sortie des projets en laçant des consultations. Alors que la pandémie de Covid-19 croît, que le nombre de chantiers diminue, que les prix s'exercent à la baisse, le gouvernement annonce un plan de relance de milliards d'€. Mais pour y être éligibles, les dossiers doivent être instruits, notamment, si le bloc communal éprouve des difficultés d'ordre technique, avec l'aide du Cinov (Fédération patronale française représentative créée pour promouvoir et défendre les entreprises des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique.) La chaîne d'instruction des permis de construire ne doit pas être rompue et les commissions d'appels d'offre doivent pouvoir continuer à se réunir,» relève Christian Pons avant d'inviter Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse, à s'exprimer.

Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse et maire de la Tour d'Aigues

«Les élections municipales qui se sont déroulées en deux actes et le temps d'attente de l'investiture pour obtenir un exécutif et un conseil municipal complet ont posé des difficultés. Les maires sont les alliés du BTP parce que ces structures créent de l'activité, de l'emploi local -parfois peu qualifié- et fait vivre le territoire.»

Des finances recentralisées

«Nous vivons cette même situation complexe avec des finances recentralisées, notamment par les interco et une fiscalité locale sur laquelle on ne peut pas 'jouer' pour essayer de financer les projets, relate Jean-François Lovisolo. Nos charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter et les ressources dynamiques sont supprimées, voire remplacées par des dotations qui n'évoluent pas. La variable d'ajustement reste donc l'investissement.»

Les contraintes

«Les contraintes administratives sont fortes. Modifier un PLU (Plan local de l'urbanisme) requiert 4 ans lorsqu'il n'y a ni recours ni contentieux. Nous avons voulu, à la Tour d'Aigues, élaborer un pôle environnement pour la construction d'une déchetterie. Il n'y en avait pas dans tout le sud du département. L'idée est née en 2004 et la déchetterie a été inaugurée en 2016 ! Enquête publique,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

modification du PLU, études d'impact, contentieux des voisins, recours administratifs, appels ont ponctué le temps… »

Zone industrielle de Cadenet

«Nous avons voulu mener un programme de logements sociaux sur une autre commune. Nous avons acheté les bâtiments en 2008 et les avons inaugurés en 2016. C'est toute la difficulté d'obtenir des financements et, surtout, les autorisations administratives. En ce moment nous travaillons avec l'interco (Ndlr : Communauté de communes territoriale Sud-Luberon Cotelub), sur l'extension de la zone industrielle 'Meillere', à Cadenet. Nous nous sommes rendus compte que les contraintes environnementales –particulièrement l'écoulement des eaux, les préconisations inondations- et les modifications du PLU ne nous permettaient d'urbaniser que 40% de ces 4,5 hectares pour une facture de 4M€ d'investissement… ce qui nous fait hésiter à lancer le chantier. Est-il bien utile de n'aménager que la moitié du terrain par rapport à ce que coûtera cette extension ? Nous portons ce projet depuis 4 ans, si nous n'allons pas au-delà, il nous faudra porter un autre projet sur 4 autres années. C'est beaucoup de temps perdu…»

Saisir les parlementaires sur la sur-administration

«Je ne comprends pas qu'un PLU ne puisse pas être modifié en un an. Un an c'est le temps de l'entreprise, de l'activité, de lancer les projets. Aujourd'hui ce sont 4 à 5 ans. Nous pourrions, ensemble, Association des maires de Vaucluse et Fédé BTP 84, saisir nos parlementaires pour la simplification administrative dont tout le monde parle –les présidents Sarkozy, Hollande, Macron- et pour laquelle rien n'est fait. Avec les nouvelles règlementations sur l'environnement, le gouvernement déconseille fortement d'intervenir sur les terres agricoles, mais nous ne pouvons pas intervenir sur le foncier urbanisé au coût trop élevé…»

Maintenir l'activité coûte que coûte

«Le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures sanitaires conduisant au confinement et à la fermeture de certaines activités économiques, relatent les organisations professionnelles de la construction et des travaux publics. En ce qui concerne le BTP, les artisans et les entrepreneurs vont continuer à travailler, dans le respect du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus rédigé par l'OPPBTP.

Dans le contexte particulier du confinement, les organisations professionnelles de la filière construction déclarent, en qualité d'acteurs responsables et engagés, tout faire pour maintenir l'activité sur le territoire ;

protéger les salariés de la filière en respectant les règles sanitaires et le protocole de préconisations de la filière ; préserver l'approvisionnement des chantiers en matériaux et équipements ; favoriser l'embauche des jeunes et maintenir l'apprentissage.

Les fédérations redoutent le blocage administratif

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Egalement, elles font appel à la responsabilité collective et au sens du bien commun pour prévenir : les risques d'arrêt de chantiers ou de réticence des clients à faire des travaux chez eux pendant les périodes de confinement. Elles redoutent le blocage des permis par les services instructeurs des collectivités locales, des signatures de contrats et des actes de vente ; des livraisons ; les difficultés de circulation et de transport des équipes, les dégradations et les vols pouvant survenir en marge des chantiers.

Et économique

Les acteurs de la filière construction représentent plusieurs centaines de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble du territoire national, réalisés par des centaines de milliers d'entreprises de toute taille, plus de 4 millions d'emplois œuvrant à la cohésion sociale. Les professionnels de l'acte de bâtir affirment la nécessité d'une action collective en amont et aval de la filière construction pour maintenir les emplois.

La salle s'exprime

Besoin d'appels d'offres

«Nous faisons tout pour conserver nos emplois en prenant même des chantiers avec des prix bas mais à un moment donné nous ne pourrons plus faire face. C'est maintenant que nous avons besoin d'accéder à ces marchés. Nous avons besoin de ces appels d'offre. Nous ne savons plus où nous allons. Nos plannings datent de 2019. Nous passerons l'année mais le manque d'appel d'offre se fera jour 1er semestre 2021.»

Luc Faure, Eurovia

L'empilement des règlementations

«L'empilement des règlementations, le poids des normes nous tue à petit feu. Il est temps de porter cette problématique avec l'Association des maires auprès des parlementaires puisque même les préfets nous disent ne pas avoir la main. Nous, nous recherchons la simplicité. Les délais de sortie de projets de même nature sont différents selon les départements. Nous travaillons sur la notion de court terme et le 1er semestre 2021 sera terrible. Lors de la 1ère vague de Covid-19, il ne s'est rien fait parce que les maires n'arrivaient pas à réunir leur conseil municipal. Les personnels qui analysaient les offres n'analysaient plus rien… Plus rien ne se faisait au moment où nous en avions le plus besoin. Ce court terme vous appartient, mesdames, messieurs les maires. On ne peut pas arrêter les projets parce que l'on ne peut plus se réunir.»

Daniel Léonard, Midi travaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Plan de relance & Plan Etat-Région

«On entend parler de 3,8 milliards du plan de relance qui s'étendrait sur deux ans. Etes-vous prêt à étayer les dossiers de ces projets ?» «A ce jour nous ne possédons pas d'information précises et ne savons pas sur quels domaines ce plan de relance interviendrait, répond Jean-François Lovisolo. Nous sommes preneurs de vos informations pour lancer ces projets. Le Département de Vaucluse va, sous peu, créer une agence d'urbanisme dans laquelle figureront l'Association des maires, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et les services d'instruction du Conseil général. La structure fera l'accompagnement du portage de projet pour les communes. Cette création fait suite à ce que le Conseil départemental s'est aperçu que les communes –de toutes tailles- ne consommaient pas les aides qui leur étaient dédiées faute de capacités techniques : ingénierie, suivi, accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Ce que je crains ? C'est qu'à un moment le Plan Etat-Région soit alimenté par le Plan de relance.»

Eric Guirado, Eiffage TP

L'arnaque des bas prix

«Beaucoup de nouveaux maires ont pris leur fonction dans le Comtat-Venaissin. De beaux projets annoncés pendant la campagne vont émerger. Il est important que les petites entreprises et artisans accèdent à ces nouveaux marchés particulièrement en cette période car, pour elles, c'est aussi crucial que vital. Pourtant, des entreprises arrivent de nulle part, annonçant des prix abracadabrants pour un chantier dont on sait qu'elles ne le finiront pas… Il faudra relancer les consultations et le chantier prendra plus d'un an de retard et la facture pèsera plus lourd à l'arrivée. La Fédé BTP et l'association des maires pourraient-elles travailler ensemble pour que les marchés locaux soient accessibles aux entreprises tout aussi locales ?»

Sylvie Bres, Bres électricité

BTP : 600 postes à pourvoir en région Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



A l’occasion des ‘vendredis du BTP’, Manpower déploie une vaste campagne de recrutement dans ses 16 agences du Sud de la France dont celle d’Avignon ce vendredi 30 octobre.

Tout au long de la journée, les candidats pourront échanger avec les équipes de Manpower, découvrir les différentes opportunités d’emploi dans les métiers du BTP, et seront invités à faire du parrainage et de la cooptation. Différents postes en CDI, CDD, intérim et alternance sont à pourvoir : maçons, finisseurs, coffreurs, couvreurs, charpentiers, électriciens, menuisiers, plaquistes, plombiers, conducteur d’engin et manœuvre. Afin de répondre à la forte reprise d’activité dans le BTP, cette journée ‘portes ouvertes’ se tiendra chaque dernier vendredi du mois et vise à pourvoir les 600 postes disponibles dans cette région.

Agence d’intérim Manpower. 6, Avenue de la Gare Immeuble Kaelis. Avignon. Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h. 04 90 14 36 30.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Effort de construction : La Fédé BTP 84 envoie une lettre aux maires et présidents d'EPCI



Les acteurs de l'acte de bâtir proposent leur aide opérationnelle aux maires et présidents d'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse. Objectif ? Accélérer la passation des marchés publics et la délivrance des autorisations d'urbanisme. L'enjeu économique est majeur car si le retard dû au confinement pour cause de crise sanitaire n'est pas comblé, il pourrait, dans le secteur de la construction, se traduire par une perte de 20 % de chiffre d'affaires en 2020.

«La délivrance des autorisations d'urbanisme a subi un fort ralentissement dans le département du Vaucluse et le niveau actuel des consultations émanant notamment des communes est très largement insuffisant pour assurer un niveau correct des carnets de commandes des acteurs de l'acte de construire que sont les entreprises et maîtres d'œuvres», s'inquiète Christian Pons, président de la fédération du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

bâtiment et des travaux publics 84 aux côtés de Jean-Paul Cassulo président du Syndicat des architectes du Vaucluse ; de Françoise Berthelot présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'Ordre des architectes ; de Frédéric Bœuf président du Cinov (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) Paca-Corse et de Jean Chevry président de LCA-FFB (Les Constructeurs et aménageurs de la Fédération française du bâtiment) Paca-Corse.

Ils sont directement joignables par courriel : Fédération du BTP de Vaucluse : Christian Pons – btp84@orange.fr ; Syndicat des architectes du Vaucluse : Jean-Paul Cassulo-cassulo@numericable.fr ; Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur de l'Ordre des architectes : Françoise Berthelot – f.berthelotcroapaca@gmail.com ; Cinov Paca-Corse : Frédéric Boeuf – pacacorse@cinov.fr ; LCA-FFB Paca-Corse : Nathalie Cayrol – cayroln@lca-ffb-communication.fr

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1er bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

> **"Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte." Christian Pons, président de la Fédé BTP 84**

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail…»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevry.

> **"Le Département de Vaucluse, 1er donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€"**
> **Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental**

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts) ; le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

> **"Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises" Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département**

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1ère fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte – selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

> **"Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie." Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)**

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde FrédéricTomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de co-activité,» conclut Christian Pons.

"La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€" Cécile Helle, maire d'Avignon

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

'La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€'

Cécile Helle, maire d'Avignon